

ARRETE n°2025/393 portant annexion du périmètre prioritaire du réseau de chaleur urbain au Plan Local d'Urbanisme d'Epinal

Le Maire de la Ville d'Epinal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.712-1 à L.712-5 et R.712.1 à R.712-14 ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles R.151-51, R.151-53,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Epinal approuvé le 02 février 2006 et les différentes procédures de modifications et mises à jour afférentes,

Vu la délibération du Conseil municipal du 15 février 2024 instituant le périmètre de développement prioritaire du réseau de chauffage urbain d'Epinal, ainsi que le plan faisant figurer le périmètre de 100 mètres défini aux abords du réseau de chaleur urbain, ci-annexés,

Considérant qu'il est nécessaire d'annexer au Plan Local d'Urbanisme d'Epinal le périmètre de développement du réseau de chaleur urbain défini pour la commune,

ARRETE :

- Article 1 : Mise à jour du PLU d'Epinal

Il est procédé à l'annexion du périmètre de développement prioritaire du réseau de chaleur urbain d'Epinal au Plan Local d'Urbanisme communal. Ce dernier est mis à jour à la date du présent arrêté, conformément aux dispositions réglementaires visées ci-dessus.

- Article 2 : Mise à disposition des documents

Le PLU d'Epinal actualisé est tenu à la disposition du public en Mairie d'Epinal et accessible depuis la plateforme Géoportail de l'Urbanisme.

- Article 3 : Affichage et ampliation

Le présent arrêté sera affiché aux lieux accoutumés de la Mairie d'Epinal durant un mois, publié sur le site Internet de la commune, et une ampliation sera adressée à Madame la Préfète des Vosges.

- Article 4 : Recours

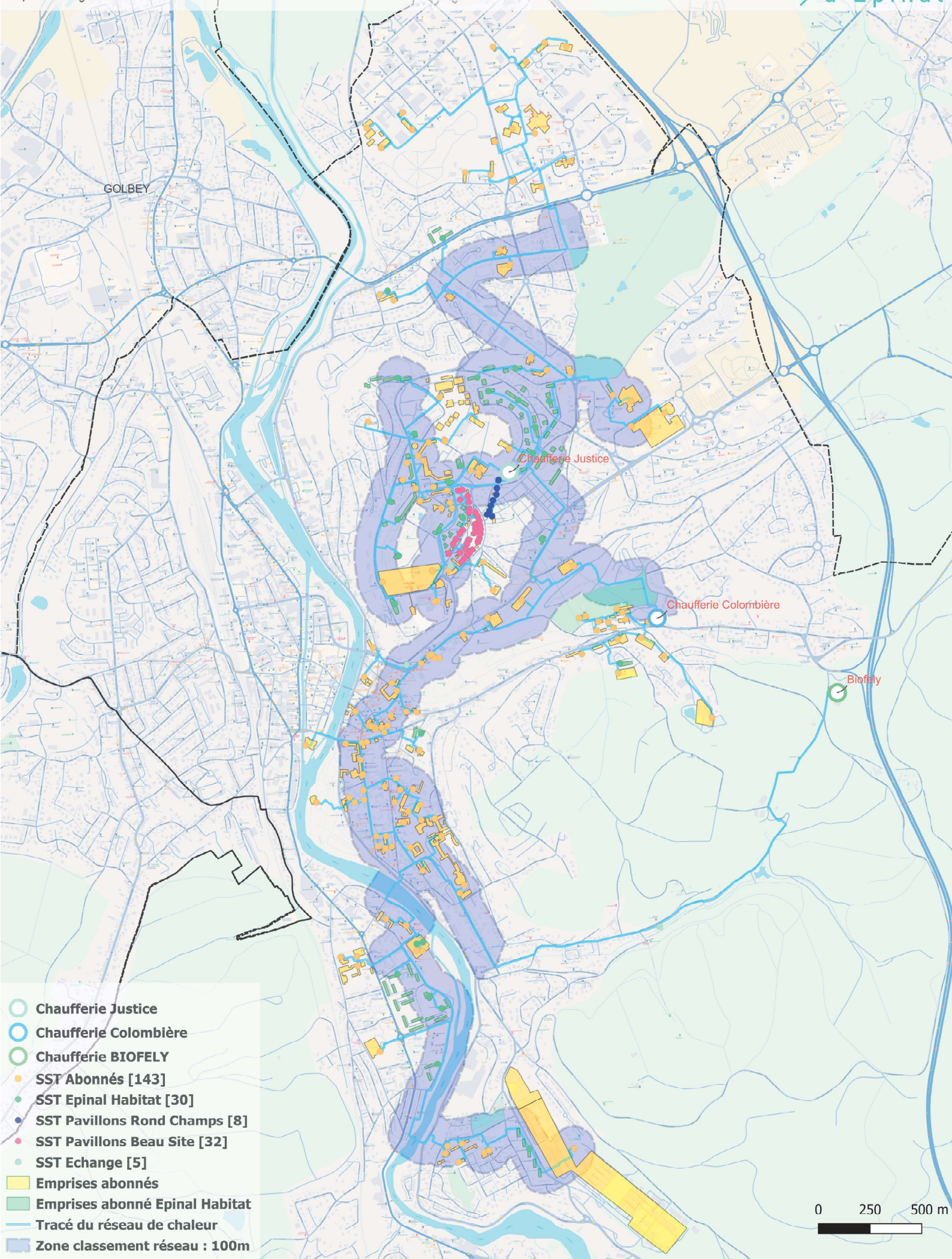
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Fait à Epinal, le 22/09/2025

Le Maire

Patrick NARDIN





-  Chaufferie Justice
-  Chaufferie Colombière
-  Chaufferie BIOFELY
-  SST Abonnés [143]
-  SST Epinal Habitat [30]
-  SST Pavillons Rond Champs [8]
-  SST Pavillons Beau Site [32]
-  SST Echange [5]
-  Emprises abonnés
-  Emprises abonné Epinal Habitat
-  Tracé du réseau de chaleur
-  Zone classement réseau : 100m

0 250 500 m

